

Mesures préventives vis-à-vis des maladies racinaires

Respecter un délai de 5 ans entre deux cultures de pois (protéagineux ou potager). Allonger ce délai à 10 ans en cas d'attaque d'*Aphanomyces euteiches*.

Dans les parcelles à risque, faire un test de sol avant l'implantation de la culture.

Deux tests spécifiques existent : l'un pour le complexe classique, l'autre pour *Aphanomyces*. Tous deux mesurent le potentiel de nécroses racinaires sur un échantillon de terre soigneusement prélevé. En cas de risque élevé, la culture de pois est déconseillée. Voir les modalités pratiques page 6.

Limiter la stagnation d'eau dans les parcelles. Eviter de cultiver dans les mouillères.



Nécroses du système racinaire dues à *Aphanomyces euteiches*.

Les **nécroses racinaires** se manifestent sous forme de foyers où les pois sont chétifs et clairsemés.



Mesures préventives vis-à-vis des maladies foliaires

Privilégier le semis de précision, qui réduit les risques de développement de maladies foliaires grâce à une meilleure maîtrise des densités de semis.

Aucune génétique de pois cultivés ne possède actuellement de résistance variétale à la sclérotiniose ou au botrytis. Cependant, les **variétés à port léger et dressé** sont réputées moins sensibles.

Eviter tout excès d'irrigation en végétation car une humidité prolongée de la surface du sol est propice à la germination mycélienne des sclérotés. De même, de longues humectations du feuillage et des gousses peuvent favoriser la contamination par spores du sclérotinia et du botrytis.

Broyer et enfouir les fanes de pois le plus rapidement possible après la récolte pour faciliter la destruction des spores d'antracnose et de mildiou.

Mildiou

Respecter un délai de 5 ans entre deux cultures de pois (protéagineux ou potager).

Il existe une tolérance variétale au mildiou qui est progressivement introduite dans les nouvelles variétés commercialisées. Vérifier le niveau de sensibilité de la variété utilisée pour adapter la protection.

Détruire les repousses de pois dans les cultures suivantes pour éviter qu'elle ne servent de plantes-relais au mildiou et n'entretiennent l'inoculum dans la parcelle.

Sclérotiniose

Si des dégâts de sclérotinia ont été constatés sur une parcelle, quelle que soit la culture concernée, **éviter toute culture sensible** (voir tableau p. 60) **durant au minimum 4 ans**.

Proscrire les espèces d'interculture, CIPAN (= cultures intermédiaires pièges à nitrates) ou cultures assainissantes qui sont des hôtes potentiels pour le sclérotinia (voir tableau p. 60) dans les rotations légumières.

Veiller à la qualité sanitaire des lots de semences des différentes cultures de la rotation (y compris les cultures intermédiaires) afin de ne pas introduire accidentellement de sclérotés dans la parcelle.

En cas de contamination récente de sclérotinia dans une parcelle, effectuer un traitement de sol avec le bio-fongicide CONTANS WG avant l'implantation du pois, afin de détruire une partie des sclérotés présents dans les 10 premiers centimètres de sol. Traiter dès que possible après labour et incorporer immédiatement le produit pour le placer à l'abri de la lumière et du dessèchement (voir mode d'emploi p. 7).

En cas d'attaque de sclérotinia sur les pois, éviter le labour de manière à ne pas enfouir les sclérotés. Appliquer le bio-fongicide CONTANS WG sur les résidus de récolte (avant déchaumage), incorporer superficiellement puis planter, de préférence sans labourer, une culture non sensible (type céréale).



Mesures préventives vis-à-vis des ravageurs

Ravageurs du sol : mouche des semis, tipules, scutigérelles, taupins

Ne pas planter de culture légumière en cas de dégâts dus aux taupins depuis moins de 3 ans dans la parcelle.

Les prairies (artificielles ou naturelles) favorisent l'établissement des populations de ravageurs du sol. **L'implantation d'une culture légumière est déconseillée dans l'année qui suit le retournement d'une prairie.**

Eviter d'épandre des matières organiques peu décomposées avant l'implantation d'un pois. Cette pratique favorise en effet les attaques de tipules, de mouches des semis et de scutigérelles.

Eviter de semer rapidement après l'enfouissement des résidus d'un couvert hivernal. Le détruire suffisamment tôt pour laisser la matière organique se décomposer au moins 2 mois avant le semis.

Privilégier le labour ou, à défaut, des façons superficielles répétées, qui constituent un moyen efficace de limiter les populations de ravageurs du sol.

Favoriser une levée rapide et vigoureuse des pois pour réduire l'incidence des ravageurs du sol qui est maximale pendant les premiers stades de développement :

- utiliser des semences de bonne faculté germinative,
- réaliser la préparation de sol et le semis dans de bonnes conditions.

Limiter l'irrigation en début de cycle, notamment en période froide, car une forte humidité à la levée asphyxie les plantules et les sensibilise aux attaques de ravageurs du sol.

Pucerons

Surveiller la présence de pucerons, particulièrement dans les parcelles de garden peas qui sont plus souvent touchées.

En cas de traitement insecticide, privilégier les produits respectueux de la faune auxiliaire et respecter les seuils d'intervention en fonction du stade des pois :

- 5 pucerons /extrémité de tige avant floraison,
- 10 pucerons /extrémité de tige à la floraison.



Détruire les bordures des parcelles à l'automne, certaines adventices pouvant servir de réservoirs à pucerons.

Chenilles foreuses : tordeuse et noctuelle héliothis

Suivre les Bulletins de Santé du Végétal de votre région, afin de connaître le début des vols.

Raisonner les traitements insecticides en fonction des informations fournies par le piégeage et du stade des pois :

- à partir de la floraison pour l'héliothis,
- à partir du stade "gousses plates sur le 2nd étage florifère" pour la tordeuse.



Le **piégeage de la tordeuse du pois** est spécifique : une capsule de phéromone attire les papillons mâles qui viennent se coller sur le fond englué du piège. Réalisé en réseau, par petites régions agricoles, le piégeage constitue le meilleur moyen de fiabiliser les interventions insecticides.

